

Relevé des communications durant le stage — Développement de carrière (modèle)

B
6

Il incombe à l'école et au superviseur du SDC de communiquer régulièrement entre eux lorsque l'élève effectue son stage. Il est recommandé que l'enseignant/facilitateur du SDC et le superviseur de stage communiquent au moins une fois par mois pendant que l'élève est en stage. Des communications plus fréquentes sont encouragées si l'élève en tire des bénéfices. Il est aussi recommandé que l'enseignant/facilitateur du SDC visite l'élève au lieu du stage au moins deux fois, en plus de la visite d'évaluation de la santé et de la sécurité au lieu du stage.

Communications concernant le SDC de _____
(Nom de l'élève)

Entre _____ et _____
(Nom de l'école) (Nom de l'entreprise, de la société ou de l'organisation)

1. Date : _____ Heure : _____

Communication avec le superviseur de stage : _____

Communication avec l'école : _____

Nature de la communication : _____

Commentaires : _____

2. Date : _____ Heure : _____

Communication avec le superviseur de stage : _____

Communication avec l'école : _____

Nature de la communication :

Commentaires : _____

suite

Relevé des communications durant le stage — Développement de carrière (modèle) (suite)

3. Date : _____ Heure : _____

Communication avec le superviseur de stage : _____

Communication avec l'école : _____

Nature de la communication :

Commentaires :

4. Date : _____ Heure : _____

Communication avec le superviseur de stage : _____

Communication avec l'école : _____

Nature de la communication :

Commentaires :